

CAPL DU 22/10/2012

Tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'AAP1

Le 22 octobre 2012, s'est déroulée la CAPL n° 3 relative au tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'AAP1 (Année 2013).

1°) Approbation des PV suivants :

- PV de la CAPL n° 3 du 15/06/2012 (révision de la notation des AAP1)
- PV de la CAPL n° 3 du 15/06/2012 (révision de la notation des AAP2)
- PV de la CAPL n° 3 du 25/05/2012 (approbation du nouveau règlement intérieur des CAPL)

2°) Tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'AAP1 (Année 2013)

La Direction nous rappelle les conditions d'accès à l'échelon spécial pour les AAP1 justifiant d'au moins 3 ans d'ancienneté dans le 7ème échelon de leur grade (critères appréciés au 31/12/2012).

Les conditions utiles suivantes de promotion sont communes à l'ensemble des tableaux d'avancement :

- être en position d'activité à la date d'effet de la promotion
- avoir été noté au moins à la note pivot au titre des 3 dernières années dont une dans le grade de sélection au 31/12/2012
- faire preuve d'une valeur professionnelle satisfaisante (notation) à savoir ne pas avoir fait l'objet d'une évolution négative (-0,02 ou -0,06) au cours des 3 dernières années qui précèdent (2012-2011-2010) et/ou ne pas avoir fait l'objet d'une procédure disciplinaire ou d'un contexte disciplinaire récent.

Les agents proposés par la Directrice sont (par ordre alphabétique) :

Mme HUDRY Colette ép. BARTHELEMY	FGP	Dépenses
Mme LEGRAND Françoise ép. VIARD	FF	CH Dijon 1er Bureau
Mme MARTIN Brigitte	FF	CH Dijon 2ème Bureau
M. MENARD Michel	FGP	Produits Divers
Mme MILLOT Yvette ép. GOISET	FF	CDIF
Mme MOUGIN Martine ép. ERARD	FF	CH Dijon 2ème Bureau
Mme RENAULT Dominique ép. MASSOT	FF	SIPE Semur-en-Auxois
Mme ROUSSIN Dominique	FF	Sce Contentieux
Mme VANTENAY Nicole ép. LARDRY	FF	CH Dijon 1er Bureau

A cette liste s'ajoutent les agents entrant dans le dispositif « carrières longues » qui se sont engagés à partir à la retraite au plus tard le 01/07/2014 :

Mme JENECOURT Annick ép. GARDIEN	FGP	CHU
Mme LAMBLLOT Jeannine ép. LEONCE	FF	CDIF
Mme MOULIN Annick ép. LECOMTE	FGP	Budget
Mme OLIVOTTE Brigitte	FGP	EDR

Il est rappelé que l'avis favorable à une promotion formulée par la Directrice à l'issue de la CAPL n'implique pas automatiquement inscription au tableau d'avancement qui sera élaboré au plan national après avis de la CAPN qui se déroulera le 20/11/2012.

Suite à une intervention de la CGT, la Direction rappelle que l'échelon spécial du grade AAP1 est une spécificité de la DGFIP. Elle est inscrite dans les statuts et a vocation à devenir pérenne.

La Direction nous informe de l'arrivée en poste au 19/11/2012 de 2 cadres C dans la filière GP suite au concours.

M. NACHIN Jean-Luc sera affecté à Dijon Banlieue Amendes.
Mme TOURNEUR Barbara sera affectée à Pontailler.

La direction nous informe qu'elle procède actuellement au recrutement de 2 emplois PACTE pour affectation au 01/12/2012 (Service Liaison-Rémunération et Trésorerie de Chenôve)

Vos représentants en CAPL n°3 : Thierry INGRAIN et Catherine MONOT